

9030151 F14

CFDT

Service de presse
46/11.06/90

DECLARATION DE JEAN-MARIE SPAETH

COMPTES DE LA SECURITE SOCIALE

RENDRE LA SECURITE SOCIALE PLUS SOLIDAIRE ET MOINS INEGALITAIRE

Incontestablement, la sécurité sociale bénéficie d'une situation économique plus favorable. Les déficits limités qui sont affichés ne doivent pas faire oublier **que notre système repose sur un financement inégalitaire.**

L'instauration d'une contribution sociale généralisée à l'ensemble des revenus affecté aux prestations ouvertes à tous est un objectif prioritaire de la CFDT. Il s'agit d'alléger des cotisations pesant surtout sur les bas salaires, et de dégager des moyens d'assurer un équilibre durable de la sécurité sociale.

Maîtriser l'évolution de l'ensemble des dépenses de santé et des activités de soins de ville comme de l'hôpital doit devenir un axe majeur d'une politique de la santé. Pour cela, il est nécessaire de développer la prévention et l'éducation sanitaire, mais aussi mieux évaluer le coût et la qualité des soins.

Il s'agit également d'assurer et d'améliorer l'accès aux soins de tous, ce qui n'est pas encore le cas en France.

En matière de retraite, la CFDT revendique **avec fermeté l'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix**, comme le prévoit les comptes 1991. Il s'agit de casser la pratique établie en décembre 1986 qui porte en germe une rupture de solidarité entre générations.

Pour la CFDT, l'excédent croissant de la branche famille dégage les marges pour une **politique familiale ambitieuse qui permette de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale et d'avancer vers des allocations dès le premier enfant pour les familles à faibles ressources.**